

AVIS DE VACANCE INTERNE/EXTERNE

Le poste de chef du Centre de Formation des Sapeurs-Pompiers de la Vienne accessible au grade de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels et éventuellement aux lieutenants de 1^{ère} classe ou hors classe susceptibles d'être prochainement promouvables au grade de capitaine sera vacant à compter du 1^{er} septembre 2019

Le SDIS de la Vienne assure la protection de 435 000 habitants sur l'ensemble du territoire départemental dont Poitiers, ex capitale régionale et siège du **Futuroscope**, et effectue plus de 18 000 interventions par an. Il assure également la gestion d'un centre de formation des sapeurs pompiers. Il emploie **269 agents permanents** (201 sapeurs pompiers professionnels et 68 agents des filières administrative et technique) ainsi que des agents non permanents (**1322 sapeurs-pompiers volontaires**, 13 agents recrutés dans le cadre de contrats aidés, des engagés de service civique).

Le centre de formation des sapeurs pompiers de la Vienne, ouvert depuis juillet 2004, s'étend sur 4ha en bordure de Vienne, entre Chauvigny et Lussac sur la commune de Valdivienne. Fort de ses 15 années d'expérience, le centre de formation a su mettre ses capacités pédagogiques au service des sapeurs pompiers professionnels et volontaires du SDIS86, mais aussi des sapeurs pompiers des autres SDIS de France ainsi qu'aux agents d'entreprises privés. Les nombreux plateaux techniques et les nouvelles méthodes pédagogiques (FOAD, simulation 3D,...) permettent la réalisation de mise en situations professionnelles réalistes et diversifiées.

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du chef du pôle « Moyens Opérationnels », vous participez à la mise œuvre du plan de formation départemental en lien avec le chef de groupement des ressources humaines et de la formation.

Missions principales du poste :

- Assure la mise en œuvre et le suivi des formations au profit des agents du SDIS 86 ;
- Est l'interlocuteur privilégié des responsables pédagogiques et des formateurs ;
- Organise les formations à destination du public et organismes partenaires ;
- Assure la mise en œuvre et le contrôle des formations organisées sur les compagnies ;
- Maintient un niveau de qualité et de sécurité des formations dispensées ;
- Fait appliquer les protocoles d'utilisation des plateaux techniques ;
- Veille au maintien des agréments de formations du CFSPV ;
- Anime l'équipe d'encadrement du centre de formation en responsabilisant les agents ;
- Assure une veille pédagogique des nouvelles méthodes d'apprentissage ;
- Participe aux différents groupes de travail départementaux ayant trait au domaine de la formation ;
- Participe à la rédaction et à la mise à jour du règlement de formation ;
- Prépare et présente les projets de rapports aux différentes instances et commissions ;
- Présente et fait valider les différents documents relatifs à la fonction formation (Rif/Ric, calendrier formation...);
- Prépare et suit l'exécution du budget ;
- Assure la bonne gestion administrative et financières des actions de formation ;
- Présente un rapport d'activité annuel ;
- Assure la rédaction de tableaux de bord mensuels (activité, finance, statistiques) ;

- Veille au suivi et à l'entretien des bâtiments, des équipements et de l'ensemble du matériel mis à disposition ;
- Assure, avec le personnel permanent du CFSPV, la permanence administrative sur le site du CFSPV pendant les périodes de stage ;
- Assure le suivi de l'activité physique et sportive du SDIS (filière EAP, défi inter centres, indicateurs de la condition physique...);

Régime de service :

Le régime de service sera conforme aux dispositions du règlement intérieur, soit 201 jours de travail.

Régime indemnitaire :

Le régime indemnitaire sera conforme aux dispositions du règlement intérieur.

Profil :

- Sens du travail en équipe et en transversalité avec les autres groupements ;
- Qualités de leadership ;
- Sens de l'organisation et de l'anticipation ;
- Autonomie et ouverture d'esprit ; FOR 2 ou 3 appréciés ;
- Compétences en matière d'enseignement par « approche par les compétences » appréciées ;
- Connaissances informatiques.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées au plus tard le 31 mai 2019 à :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS
Groupement des Ressources Humaines/Formation
11 Avenue Galilée
CS 60120
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le lieutenant-colonel Michel GENTILLEAU, chef du pôle moyens opérationnels au 05-49-49-18-57.

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne

Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE